

FICHE D'IDENTITÉ

Année de la construction du bâti : 1870
 Année des travaux : 2018
 Surface utile : 115 m²
 (rénovation 75 m² + extension de 40 m²)



CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

AVANT travaux

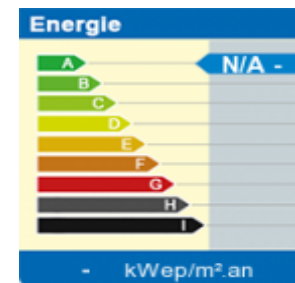
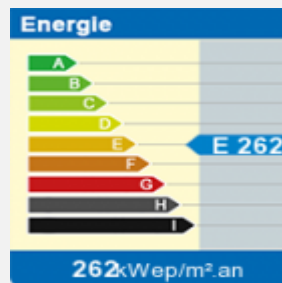
APRÈS travaux

Coût annuel

3 500 € TTC

1 300 € TTC

Gain énergétique après travaux : 22%



BÂTI



Toiture

Espace sous local chauffé (logements)

Sous local chauffé, plafond coupe-feu isolé avec 100 mm de fibre de bois



Murs

Murs briques non isolés
 U (W/ m².°C) = 2 - 3

Murs extérieurs isolés par l'intérieur avec 160 mm de laine de bois
 R_{add} (m².°K/W) = 3,8 U (W/ m².°C) = 0,24



Plancher

Plancher bas sur terre plein non isolé

Plancher bas existant sur terre plein inchangé, plancher bas extension isolé avec panneaux PUR 150 mm
 R_{add} (m².°K/W) = 5 U_e (W/ m².°C) = 0,71 et 0,15



Menuiseries extérieures

Fenêtre PVC double vitrage
 U_{jn} = 3 W/m².k U_d = 3,5 W/m².k

Fenêtres bois et porte fenêtre métallique
 U_{jn} = 1,30 W/m².k U_d = 2 W/m².k

ÉQUIPEMENTS



Chauffage

Chaudière gaz propane standard d'une puissance de 30 kW

Chaudière gaz propane condensation d'une puissance de 14,5 kW



Eau chaude sanitaire

Production assurée par la chaudière

Production assurée par la chaudière (usage non pris en compte dans la réglementation thermique dans l'existant)



Ventilation

Par ouverture des fenêtres

CTA double flux avec échangeur (rendement de 80%), d'une puissance de 500 W en occupation et 150 W en inoccupation



Production d'électricité

Non

Non

COÛT DE LA RÉNOVATION

TRAVAUX	255 000 €HT
	70 000 €HT pour le bâtiment existant
MAÎTRISE D'ŒUVRE	35 000 €HT
TOTAL	290 000 €HT
<i>Total en €/m² de surface utile</i>	<i>2 500 €HT/m²</i>

AIDES FINANCIÈRES OBTENUES

- Département de Saône-et-Loire
- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Etat - DETR
- FIPHFP
- LEADER

Taux d'aides publiques : 65%

TÉMOIGNAGE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

« Le besoin initial était l'accessibilité du bâtiment et sa mise en conformité. Partant de là, nous avons rapidement réalisé qu'effectuer ces travaux allait nécessiter de créer de la surface supplémentaire. Par exemple, si nous étions partis sur une réalisation simple, notre salle communale qui peut accueillir 50 personnes n'aurait pu en accueillir que 15.

Aujourd'hui, on ne peut pas concevoir d'entreprendre des travaux de réhabilitation sans prendre en considération notre empreinte carbone. Nous, collectivités, devons montrer l'exemple, nous en sommes conscients. C'est donc dans ce contexte que nous avons décidé de mener ce projet, en misant sur ce type d'investissement qui nous permet également, à terme, de réduire nos dépenses. Nous sommes dans ce bâtiment depuis septembre 2018 et nous avons déjà pu constater une baisse significative de nos coûts de consommation énergétique. »

Laurent Morere, maire de Guerfand

FOCUS SUR LE PROJET

Matériaux biosourcés pour tous les travaux d'isolation

Qualité de l'air intérieur avec la VMC double flux

ACTEURS DU PROJET

Maître d'ouvrage : Commune de Guerfand (71)

Conseiller en Energie Partagé (CEP) : ATD 71

Architecte : Olivier LE GALLEE (71)

Bureau d'études thermiques : CIE DUPAQUIER (71)

Economiste : Arpent ingénierie (71)

Entreprises de travaux :

- PERNIN (71)
- FAUTRELLE (71)
- COMALEC (71)
- Olivier COLAS (71)
- JS CHASSAGNE (71)
- BONGLET (39)
- BERRY (71)

Pour tout renseignement complémentaire,
rendez-vous sur
www.effilogis.bourgognefranche-comte.fr